

Mettre en place un Plan de Déplacement inter-Entreprises

- Un trafic automobile réduit,
- une circulation plus fluide,
- un territoire plus durable en réduisant la pollution,
- un gain de temps pour chacun : salariés, clients, fournisseurs,
- une meilleure compétitivité pour l'entreprise
- un territoire plus attractif...

*Pour que chacun soit gagnant
dans une réflexion partagée!!*

Qu'est ce qu'un Plan de Déplacements Entreprise (PDE) ?

C'est un ensemble de mesures visant à faciliter et rationaliser les déplacements en incitant les salariés d'une entreprise à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle : covoiturage, transports en commun, vélo, marche à pied.

Sur une zone d'entreprises, il est possible d'organiser un plan de déplacements interentreprises avec des actions communes coordonnées entre plusieurs entreprises de la zone.



GRANDLYON
communauté urbaine

DIRECTION PROSPECTIVE
ET STRATEGIE D'AGGLOMERATION
ESPACE DES TEMPS

Pourquoi engager une démarche collective ?

- ✘ pour répondre aux contraintes de déplacements,
- ✘ Pour mutualiser forces et moyens,
- ✘ Pour créer et utiliser des outils communs,
- ✘ Pour partager des solutions et mesures.

Des avantages pour tous :



Pour les entreprises du site :

- des salariés qui gèrent mieux leurs temps de trajets et donc leurs temps de travail,
- une réduction des coûts de stationnement,
- l'accès amélioré pour les visiteurs extérieurs, les clients, les livraisons,
- des réductions financières sur la majoration forfaitaire accident de trajet de la CRAM,
- un levier « ressources humaines » en regroupant les salariés autour d'un projet fédérateur,
- la valorisation de l'image de l'entreprise et de la zone d'entreprise à travers une prise en compte visible des enjeux de déplacement et de développement durable.



Pour les salariés

- une meilleure gestion de leurs temps de déplacements et donc de leurs temps de vies,
- une possibilité de réduction (25 à 50 %) sur les abonnements TCL,
- une baisse des coûts de déplacements,
- moins de stress et de fatigue,
- une mobilisation autour d'une démarche citoyenne de développement durable,



Pour le territoire

- Réduction de la circulation, du trafic, de la pollution et du bruit,
- la promotion des zones d'activité par une meilleure desserte,
- la prise en compte de l'environnement et du développement durable,
- l'amélioration de la desserte en transports publics.



Des mesures concrètes

- ✘ Encourager à prendre les transports en commun par une réduction de l'abonnement TCL,
- ✘ Inciter au co-voiturage par la mise en place de logiciels d'aide,
- ✘ Organiser le stationnement,
- ✘ Promouvoir l'utilisation de modes doux (vélos, accès piétons),
- ✘ Aménager l'organisation du travail : téléconférences, aménagement des horaires.

Une démarche engagée sur le plateau Nord qui prend forme...



PARTENAIRES



CONTACT :

Paco HERNANDEZ
Pôle de Développement
Économique Plateau Nord
442 Rue des Mercières
69140 RILLIEUX-LA-PAPE
Téléphone : 04-72-40-57-97
E-mail :
hernandez@lyon.cci.fr

→ un forum-débat organisé par l'Espace des temps du Grand Lyon en juin 2004 pour faire connaître les démarches engagées sur d'autres territoires,

→ en juin 2005, une demande d'action émanant de la commission « transports » de l'association d'entreprises PERICA, face aux problèmes récurrents de circulation et de desserte qui pénalisent chacun (entreprises, salariés, clients, fournisseurs),

→ la mobilisation de tous les acteurs concernés : Grand Lyon, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Lyon, Ademe, Sytral, villes de Caluire et Cuire, Rillieux la Pape, Sathonay-camp, au sein d'un comité de pilotage,

→ depuis le début d'année 2006, la mobilisation des entreprises est en cours,

→ elle pourra déboucher sur la réalisation d'un diagnostic co-financé par l'Ademe, le Grand Lyon, la région Rhône-Alpes et les entreprises, qui proposera un plan d'action et de mesures.